

## **Mustapha Ramid place en tête de ses missions la concrétisation de l'indépendance de la justice**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Administrateur

Publié le : 07-01-2012 13:23:19

**Le ministre de la justice et des libertés, Mustapha Ramid a souligné, mercredi matin à Rabat, que la concrétisation de l'indépendance de la justice constitue l'une de ses missions "clés" à la tête de ce département.**

Concrétiser l'indépendance de la justice, renforcer encore davantage sa probité, parfaire la modernisation de ce secteur et consolider la formation figurent parmi les missions essentielles du nouveau ministre de la justice, a indiqué M. Ramid lors de la cérémonie de son installation à la tête de ce département en remplacement de M. Mohamed Naciri.

Il a à cet effet exhorté l'ensemble des composantes de la famille de la justice à adhérer à ce chantier grandiose et à OEuvrer pour que soient réunies les conditions de la justice.

M. Ramid a fait observer que sa mission "ne sera pas facile", estimant que son prédécesseur lui avait balisé la voie et que le nouveau gouvernement, particulièrement le ministère de la justice, sont appelés à mettre en oeuvre les dispositions de la réforme de la justice et à l'interpréter de manière à servir l'édification d'une véritable démocratie à laquelle aspirent SM le Roi Mohammed VI et l'ensemble du peuple marocain.

Dans ce contexte, le ministre de la justice a invité l'ensemble des magistrats à oeuvrer pour renforcer davantage l'indépendance de la justice voulue par l'ensemble des Marocains et à être à la hauteur de la confiance de SM le Roi, insistant sur l'impératif de garantir aux Marocains davantage de justice, de libertés responsables et de dignité.

M. Naciri a, de son côté, félicité le nouveau ministre pour la confiance placée en lui par le Souverain, faisant observer que M. Ramid, qui arrive dans un département qu'il connaît, est animé d'une réelle volonté de poursuivre le processus de réforme prô née par Sa Majesté dans le discours historique du 20 août 2009, qui définit les grands axes de la réforme du secteur de la justice. Il a à ce propos mis en relief les efforts déployés au cours des deux dernières années par le ministère pour concrétiser cet objectif.

"Une réforme de cette ampleur peut durer une génération et pas seulement quelques années", a-t-il considéré, se disant persuadé que M. Ramid persévérera sur la voie entamée il y a deux ans au cours desquels, a-t-il précisé, l'action avait été menée en partenariat avec d'autres parties, en particulier l'institution législative au sein de laquelle le nouveau ministre présidait la commission de la législation et de la justice.

MAPF